

# DÉCISION

**DÉCISION N° 2024-D-036 Signature de l'avenant n°1 du lot n°16 – CVC – Plomberie – VMC attribué à ETS Didier MONT dans le cadre du marché n°2022-009 de construction d'une antenne du CDG34**

**Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,**

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 13 ;

**VU** le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, en particulier ses articles 27 et 28 ;

**VU** le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CDG34 du 26 janvier 2021 ;

## CONSIDERANT

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, le conseil d'administration du CDG 34 a approuvé l'implantation d'une nouvelle antenne du CDG34 à Cazouls-lès-Béziers. A l'issue d'une procédure de marché public référencée n°2022-009 et composée de 18 lots au total, le lot n°16 relatif à la CVC – PLOMBERIE - VMC a été attribué à l'entreprise ETS Didier MONT pour un montant total de 477 825, 53 euros HT, soit 573 390,64 euros TTC.

La signature d'un avenant est donc proposée pour la création de deux postes de fontaine d'eau. Cette modification induit une incidence financière de 862 euros HT soit 1034,40€ TTC, soit 0,18% d'écart par rapport au montant du marché initial.

Le nouveau montant du marché public est donc le suivant :

Taux de la TVA : 20%  
Montant HT : 478 687,53 euros  
Montant TTC : 574 425,04 euros

## DÉCIDE

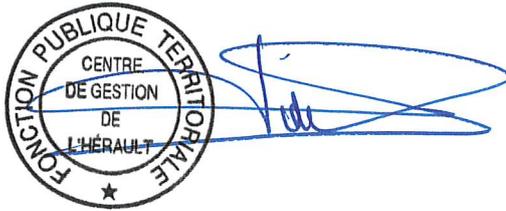
**Article 1<sup>er</sup>** : D'autoriser, par délégation, Mme Eliette CHARPENTIER, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du CDG34, à signer l'avenant n°1 du lot n°16.

**Article 2 :** La Directrice des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

Fait à Montpellier,

Le 17/05/2024.

Le président du CDG 34,



**Philippe VIDAL**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 17/05/2024 et de sa publication le 17/05/2024.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
AVENANT N°01 <sup>1</sup>

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault  
Parc d'Activités d'Alco  
254 rue Michel Teule  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4  
Tél : 04 67 04 38 80  
[juridique@cdg34.fr](mailto:juridique@cdg34.fr)

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ETS Didier MONT  
8 Rue Jules Verne  
ZAE St Julien  
34370 CAZOULS LES BEZIERS  
Tél : 04 67 90 06 22  
[montplombier34370@gmail.com](mailto:montplombier34370@gmail.com)

LOT 16 – CVC – PLOMBERIE - VMC

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une Antenne du CDG34  
Avenue Jean Jaurès  
34370 Cazouls les Béziers

■ **Marché public : 2022-009**

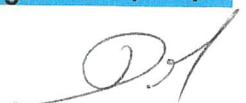
■ **Date de la notification du marché public : 03/01/2023**

■ **Durée d'exécution du marché public : 11 mois (y compris préparation de chantier de 1 mois)**

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 477 825.53 €
- Montant TTC : 573 390.64 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



**D - Objet de l'avenant****■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

**Création de deux postes de fontaine d'eau (une dans la salle de restaurant à l'étage et l'autre côté terrasse gendarmerie au RDC)**

Suivant devis n°202407998 du 25/03/2024 ci-joint

**Total HT 862.00 €**

**■ Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **862.00 €**
- Montant TTC : **1 034.40 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **0.18 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **478 687.53 €**
- Montant TTC : **574 425.04 €**

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DIDIER NOROT GERANT	CAROUS LES BENEIS le 11/6/24.	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Montpellier, le 17/05/2024

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Eliette CHARPENTIER



Vice-présidente déléguée

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*



**PLOMBERIE**  
**CHAUFFAGE**  
**SOLAIRE**  
**CLIMATISATION**

Tél: 04 67 90 06 22 / Fax: 04 67 76 92 89

Mail : montplombier34370@gmail.com Port: 06 13 78 33 95

**Adresse du chantier**

CAZOULS LES BEZIERS

CDG 34  
PARC D ACTIVITE D ALCO  
254 RUE MICHEL TEULE  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4

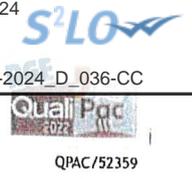
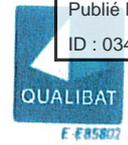
FONTAINE A EAUX

**DEVIS N° 202407998 du 25/03/2024**

Page 1/2

	LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
1	<b>CREATION DE DEUX POSTES DE FONTAINE D'EAU UNE DANS LA SALLE DE RESTAURANT A L'ETAGE ET L'AUTRE COTE TERRASSE GENDARMERIE AU RDC.</b>					
2	FOURNITURES DE RACCORDEMENT	1,000	ENS	212.00	20%	<b>212.00</b>
3	MAIN D'OEUVRE	1,000	ENS	650.00	20%	<b>650.00</b>

Envoyé en préfecture le 17/05/2024  
Reçu en préfecture le 17/05/2024  
Publié le  
ID : 034-283400521-20240517-2024\_D\_036-CC



ETS Didier MONT au capital de 7500€  
8 Rue Jules Verne - ZAE St Julien - 34370 CAZOULS LES BEZIERS  
SIRET : 510 806 102 00016 - RM : 430 - TVA Intracommunautaire : FR 96 510 806 102  
IBAN : FR76 1660 7004 4940 0012 4624 742 - BIC : CCBPFRPPPPG  
Assurance décennale ALLIANZ 56316601

# FONTAINE A EAUX

Envoyé en préfecture le 17/05/2024  
 Reçu en préfecture le 17/05/2024  
 Publié le  
 ID : 034-283400521-20240517-2024\_D\_036-CC

**DEVIS N° 202407998 du 25/03/2024**

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	862.00	172.40

Validité : 1 mois

**MONTANT H.T. 862.00**  
**TVA GLOBALE 172.40**  
**MONTANT T.T.C. en Euros 1 034.40**  
 Mille trente quatre euros et quarante cents

**ATTENTION : ON NOUS SIGNALE UNE RUPTURE POSSIBLE D'APPROVISIONNEMENT DE MARCHANDISE N'OUBLIEZ PAS DE PREVOIR A L'AVANCE VOS COMMANDES.**

**MODALITE DE PAIEMENT :** Versement de 40 % au début des travaux (ou à la commande des fournitures). La somme est due de plein droit sans autre mise en demeure et, à défaut les travaux sont suspendus au risque du client. Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral de leur prix. Aucun escompte ne sera accepté en cas de règlement anticipé. **Règlement à réception de facture. La TVA à acquitter subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements. Toute heure commencée sera facturée une heure.**

**RESERVE DE PROPRIETE :** Le transfert de propriété des marchandises vendues est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix par l'acquéreur, sans que celui-ci puisse s'en prévaloir pour refuser le paiement à l'échéance.

**MODIFICATION DU CONTRAT - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES :** Il ne sera apporté aucune modifications au marché pour travaux supplémentaires, changement de travaux etc... sans l'accord écrit des deux parties, passé au moyen d'un avenant indiquant les incidences éventuelles sur les prix, acompte complémentaires, délai convenu etc... aucune modifications manuscrites ne sera pris en compte.

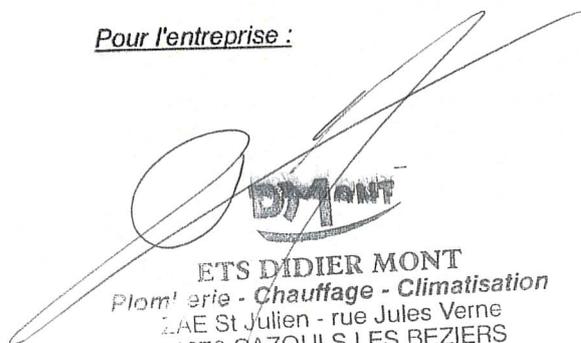
**CONTESTATION :** Pour toutes opérations, les tribunaux de la ville du siège social sont seuls compétents, nonobstant toutes clauses contraires ou toutes modalités de paiement.

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement est due d'office (art. 1441-6 du code de commerce)

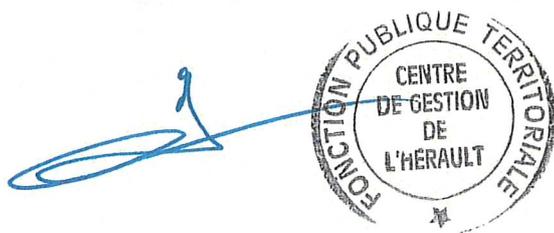
**Nous vous informons qu'au niveau des pièces détachées, il est possible que d'autres pièces soient défectueuses par rapport au diagnostic initial établi par notre technicien. Il existe des pièces maîtresses et secondaires. Sans changer la pièce maîtresse, nous ne pouvons contrôler et diagnostiquer le reste des pièces secondaires. De ce fait, le bon fonctionnement de l'installation peut nous contraindre à vous établir un devis supplémentaire.**

Pour l'entreprise :

Par délégation, la directrice  
 Sylvie MONTES  
 Je verse un acompte de 40,00 % soit 413,76 €  
 Bon pour accord, le : 29/03/2024

  
**ETS DIDIER MONT**

Plomb'erie - Chauffage - Climatisation  
 ZAE St Julien - rue Jules Verne  
 34370 CAZOULS LES BEZIERS  
 Tél. 04 67 90 06 22 / 06 13 78 33 95  
 montplombier@orange.fr  
 Fax. 04 67 76 92 89  
 SIRET 510 806 102 - RM 340



ETS Didier MONT au capital de 7500€  
 8 Rue Jules Verne - ZAE St Julien - 34370 CAZOULS LES BEZIERS  
 SIRET : 510 806 102 00016 - RM : 430 - TVA Intracommunautaire : FR 96 510 806 102  
 IBAN : FR76 1660 7004 4940 0012 4624 742 - BIC : CCBPFRPPPPG  
 Assurance décennale ALLIANZ 56316601